

Comité de la condition féminine – Chambre des communes
Mémoire pour l'étude sur l'exploitation des ressources et la violence faite aux femmes et
aux filles autochtones

Présenté par : Deborah Green – née Gopher

ᑲᑭᑲᑲ ᑲᑲᑲᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲᑲᑲᑲ

kâkike manitohkân iskwew – 'Femme esprit éternelle'

Membre de la famille d'ADAE et conseillère en perfectionnement de la main-d'œuvre
autochtone auprès de l'industrie de l'énergie

Introduction

Je suis une Nehiyaw Iskwew de la Première Nation Piapot du territoire visé par le Traité no 4. En tant que femme crie fière de ses origines qui travaille à promouvoir le changement et la réconciliation au sein d'organisations et d'entreprises dirigées en majorité par des Blancs, j'ai un pied dans les deux mondes. *Les vues et les opinions exprimées dans ce mémoire sont mes vues personnelles et mes opinions et ne représentent pas celles de l'organisation pour laquelle je travaille. (Voir Bio professionnelle en pièce jointe).*

Histoire familiale – Autochtones disparus, assassinés ou exploités (ADAE)

Ma sœur, Eleanor Theresa (Laney) Ewenin, a été assassinée lors d'une virée sous les étoiles à Calgary, en Alberta, en 1982, et son meurtre a été camouflé par le service de police de Calgary. Il n'a jamais fait l'objet d'une enquête et demeure non résolu à ce jour. Ma famille et moi militons pour les familles d'ADAE et les survivants. Nous siégeons à de nombreux comités et organisons des activités d'éducation et de sensibilisation, au niveau provincial et fédéral, dans des organisations, des organismes sans but lucratif et des communautés. (Voir FFADA2S + bio en pièces jointes).

Expérience professionnelle pertinente dans l'industrie de l'énergie

Je consacre ma carrière à créer une voie sûre et exempte de préjugé et de discrimination pour les générations d'Autochtones de demain. Je travaille dans l'industrie pétrolière et gazière et de l'énergie depuis 20 ans (voir bio). Mon travail consiste notamment à faire de la formation et de la sensibilisation sur le colonialisme et les problèmes existants, y compris la marginalisation des peuples autochtones au Canada et les ADAE. Je travaille en étroite collaboration avec le service des relations avec les Autochtones et les collectivités de mon entreprise afin de soutenir et de guider la mise en œuvre des appels à la justice 13 de l'Enquête nationale.

Appels à la justice 13

Au sein de mon entreprise, je collabore à la synthèse des appels à la justice 13 en dirigeant le réseau des employés autochtones. Nous avons récemment offert une séance d'information sur les ADAE et les appels à la justice 13 :

- ✓ Veiller à la sécurité et la protection
- ✓ Soumettre les projets à des évaluations des répercussions socio-économiques
- ✓ Inclure des dispositions sur la sécurité et l'équité dans les ententes sur les répercussions et les avantages
- ✓ Financer des enquêtes et études supplémentaires
- ✓ Mettre en place des mesures d'atténuation des risques pour les infrastructures sociales

Au sein de l'entreprise, l'adoption de mesures en est aux premières étapes; nous prêtons main-forte notamment de la façon suivante :

- Séance de formation sur l'histoire autochtone
- Ateliers sur la sécurité
- Analyse des évaluations de répercussions
- Collaboration avec les partenaires de l'industrie
- Éléments à prendre en considération dans les projets et les ententes conclues par l'industrie avec les collectivités autochtones
- Priorités de financement

Mes recommandations pour le gouvernement et l'industrie de l'énergie

Compte tenu de mon expérience, de mon travail de sensibilisation, de mon expertise et de mes connaissances uniques touchant les ADAE, et de mon expérience vécue comme membre de la famille, permettez-moi de formuler quelques recommandations personnelles au sujet des appels à la justice 13.2, 13.3, 13.4 et 13.5 qui concernent le gouvernement :

- Procéder à des évaluations des répercussions socio-économiques fondées sur le genre – préciser les attentes et les mesures de responsabilisation des organisations pour atténuer les risques et protéger de manière proactive les Autochtones lors de la planification des projets.
- Procéder à une allocation équitable des fonds pour financer des études et des mesures supplémentaires en mettant à contribution les groupes organisationnels, les groupes communautaires et les simples citoyens pour donner suite aux mesures prises par l'industrie
- Fournir du financement et du soutien aux groupes de santé et sociaux pour appuyer les régions où des projets industriels sont approuvés, y compris du financement fédéral/provincial pour les services sociaux, la santé mentale, les

groupes de guérison et les services de police et groupes de justice, particuliers et ciblés, dirigés par des Autochtones.

- Faire participer les familles des ADAE et les survivants directement à la formulation des recommandations au gouvernement, plutôt que les organisations, afin de s'assurer que le gouvernement répond aux besoins uniques des familles qui ont une expérience vécue.
- Se référer au rapport [Indigenous Communities and Industrial Camps](#) (en anglais seulement) préparé par le Firelight Group, publié en février 2017
- Élargir la terminologie pour parler des Autochtones disparus, assassinés ou exploités (ADAE) afin d'inclure les femmes, les filles, les hommes, les garçons, les personnes bispirituelles et les autres membres des LGBTQS+.